

Rendez-vous du samedi 13 octobre 2012 : au programme la mise en hivernage de nos trois ruches (contrôle des provisions et du varroa, voir fiche jointe au compte-rendu).

Programme prévisionnel des prochains rendez-vous* (fixés à la MF de la Grande Réserve) :

- le 1^{er} décembre 2012 à 10h00 : Pas d'intervention de prévue sur les ruches (sauf un contrôle externe que tout va bien. Au programme des échanges seront réalisés sur la biologie de l'abeille (pilotage Alain Bredel) ;
- le 9 février 2013 à 10h00 : Pas d'intervention de prévue sur les ruches (sauf un contrôle externe que tout va bien. Au programme la construction des ruches ;
- le 16 mars 2013 à 14h00. Visite de printemps - Contrôle de l'état sanitaire des colonies - Les maladies de l'abeille ;
- le 20 avril, 4 mai et 18 mai 2013 à 9h00. Contrôle du développement des colonies - Pose des hausses - Division des colonies ;
- le 1^{er} juin 2013 à 9h00. Récolte du miel ;

*= si les conditions météo sont trop défavorables les séances seront reportées d'une semaine.

A bientôt et bon hivernage à toutes et à tous.

A. Besson - A. Bredel



Pesage des ruches et estimation des provisions hivernales

(Les quantités estimées des provisions sont suffisantes.

Une vigilance au printemps sera nécessaire pour les plus lourdes)



Le contrôle de la population et la suppression des cadres non-construits
(Pour cette ruche la mise en place d'une partition sera nécessaire).



Le contrôle de l'infestation en varroas
(une bonne vue et l'absence de vent sont nécessaires...).

1 - LA MISE EN HIVERNAGE

La saison apicole ne débute pas avec les premières sorties de printemps pour la récolte des pollens de noisetier comme pourrait le penser un néophyte. A cette période le développement futur de la colonie est déjà depuis plusieurs mois dessiné et ne sera influencé que par les conditions climatiques.

La force d'une colonie est tributaire de nombreux facteurs :

1. l'âge et les qualités de la reine ;
2. le nombre d'abeilles entrant en hivernage l'année précédente ;
3. l'état sanitaire de la colonie ;
4. la quantité et la qualité des réserves de miel et de pollen ;
5. les conditions de l'hivernage.

1. Si on ne peut intervenir sur la reine entre octobre et avril, on peut par contre agir favorablement sur les autres facteurs. Cela s'appelle la mise en hivernage à laquelle il faut attacher la plus grande importance.
2. L'apiculteur peut améliorer le *nombre d'abeilles hivernantes* ainsi que leur résistance physique en stimulant la ponte d'automne (après traitement de la varroase) par un nourrissage artificiel ou éventuellement sur une miellée tardive (châtaignier, bruyère, moutarde, lierre...). La réunion des colonies faibles ne peut être que bénéfique.
3. Un autre facteur doit être maîtrisé impérativement, c'est le degré de parasitisme qui ne peut qu'affaiblir les abeilles s'il est trop élevé et réduire leur longévité. Il est donc nécessaire de traiter contre les varroas avant les pontes destinées à donner naissance aux abeilles d'hiver. Le traitement est à réaliser dès la fin de la dernière miellée soit début août pour notre région.
4. Si après la dernière miellée les colonies ne disposent pas de 12 à 15 kg de miel, un nourrissage complémentaire doit être effectué avant le début d'octobre. Pour cela il est nécessaire de connaître le poids de la ruche vide, des cadres vides (variable suivant leur âge, entre 300 et 800g soit 3 à 8 kg), des réserves de pollen (parfois trompeuses) et du poids de l'essaim (environ 3kg).

Une Dadant pastorale 10 cadres pèse environ 20kg (voir tableau), elle devra donc hiverner avec un poids total de 32 à 35kg, mais attention aux variations importantes consécutives à l'épaisseur et la nature du bois, au poids du toit (peser si possible sans le toit), la présence ou non d'un nourrisseur couvre cadres....

Si l'on ne connaît pas le poids de la ruche vide, il est aussi intéressant de savoir qu'une section de cadre operculée des deux côtés ayant la surface d'une main représente environ 500g de miel*.

Si malgré tout un déficit subsiste, il est toujours possible d'utiliser le nourrissage au candi (APIFONDA ou équivalent) pendant l'hiver. Si la température le permet, on peut toujours nourrir au miel (même pendant l'hiver).

Si le trop peu de provision peut être fatal à la colonie, une trop grande abondance nuit au développement de la colonie tant à l'automne (pas suffisamment d'abeille pour l'hiver) qu'au printemps (pas assez de place pour la ponte de la reine). Il ne faut pas nourrir systématiquement. Une évaluation des provisions est nécessaire et il est parfois nécessaire d'enlever du miel dans le corps de ruche (soit pour l'extraire soit pour le donner aux colonies plus légères, attention aux risques de transmission de maladie).

5. Si l'état sanitaire et celui des provisions sont primordiaux, il n'est pas pour autant inutile de veiller à ce que l'hiver se passe au mieux, sans dérangements et sans trop de pertes de chaleur. La mise en place d'une feuille de plastique transparent sur le dessus des cadres permet de contrôler l'état de la colonie sans la déranger, ce que ne permet pas un couvre-cadre en bois ou un nourrisseur.

Par contre, il est nécessaire de :

- poser une grille d'entrée afin de prévenir l'entrée des rongeurs (une crémaillère peut être également utilisée) ;

- protéger les ruchers des vents dominants ;
- isoler le dessus de la ruche, la pose d'un nourrisseur couvre cadres complète cette isolation. Il ne faut pas hiverner avec une hausse vide ;
- isoler suffisamment la grappe sur les côtés (les ruches en planches de 24mm d'épaisseur sont suffisantes même pour les régions où il fait froid). Les double-parois ont tendance à ralentir le développement printanier en masquant les premières chaleurs ;
- adapter le volume de la ruche à la taille de la colonie afin de réduire la consommation en miel qui fatigue les abeilles et réduit de ce fait leur longévité. Si nécessaire, supprimer les cadres de rive et mettre une partition isolante à la place. On peut réduire une ruche de 10 cadres jusqu'à 7 voire 6 cadres. Dans ce cas être vigilant sur les réserves en miel dès que la ponte redémarre en début d'année ;
- ne pas obturer les aérations de plancher. Il est important de conserver ces ouvertures, surtout en hiver, afin d'éliminer le gaz carbonique, les déchets de cire et de sucres cristallisés mais principalement l'humidité qui produirait des moisissures et fermentations sur le plancher. Même dans les régions très froides, les abeilles hivernent mieux avec un plancher totalement grillagé. C'est au printemps quand la ponte redémarre qu'il est nécessaire de réduire la surface grillagée tout en laissant une surface suffisante pour l'aération (300cm² conviennent). L'important est d'éviter les courants d'air en protégeant la ruche des vents dominants.

* = cadre de corps plein de miel, recto et verso (10,92 dm²) représente 4 kg de miel (2 kg pour le cadre de hausse).

La surface d'une main 20cm x 8cm = 1.6 dm². Une section de miel recto verso, de la surface d'une main représente : $4 \times 1.6 \div 10.92 = 580$ gr de miel.

Bon hivernage à tous...

A. Besson

Poids des ruches et de leurs éléments

<u>Élément (D10)</u>	<u>NICOT</u>	<u>Bois</u>			
Toit	1,4	2,5			
Nourrisseur	1,5	2,7			
Corps	4,2	8			
Plancher	1,3	2,5			
Abeilles	3	3			
10 C bon état	5	5			
10 C vieux	8	8			
Pollen	2	2			
Miel	15	15			
Total (kg)					